



TSXV: LOT OTCPK: TOGOF

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TomaGold amorce une importante phase 2 à Mine Berrigan pour tester le potentiel de Berrigan Deep avec des forages d'extension et un levé géophysique de 4 km par 2 km de profondeur

Faits saillants

- **La nouvelle imagerie issue du levé électromagnétique en fond de trou (BHEM)**, combinée aux résultats de forage de la phase 1 à Mine Berrigan, incluant le sondage **TOM-25-015 titrant 5,08 % ÉqZn (1,19 g/t ÉqAu) sur 98,5 m et TOM-25-014 titrant 24,85 % ÉqZn (5,83 g/t ÉqAu) sur 2,1 m**, illustre le fort potentiel d'expansion de la minéralisation en profondeur grâce à la découverte de Berrigan Deep.
- **La Société prépare un programme de forages d'extension**, qui débutera dans les prochaines semaines et lequel comprendra des forages d'extension sur cinq sondages (TOM-25-009 à TOM-25-013), l'interprétation géophysique ayant démontré que ces forages étaient trop courts et qu'ils n'ont pas atteint les cibles conductrices modélisées en profondeur.
- **La Société entreprendra également un levé géophysique en surface de grande envergure**, qui couvrira une superficie de 4 km par 2 km de profondeur. Les résultats permettront d'affiner le ciblage des forages et d'orienter stratégiquement les prochaines campagnes de forage.

Montréal (Québec), le 3 mars 2026 – CORPORATION TOMAGOLD (TSXV: LOT; OTCPK: TOGOF) (« **TomaGold** » ou la « **Société** ») est heureuse d'annoncer qu'elle entreprendra une importante phase 2 de son programme d'exploration sur son projet Mine Berrigan, situé dans le camp minier de Chibougamau, au Québec.

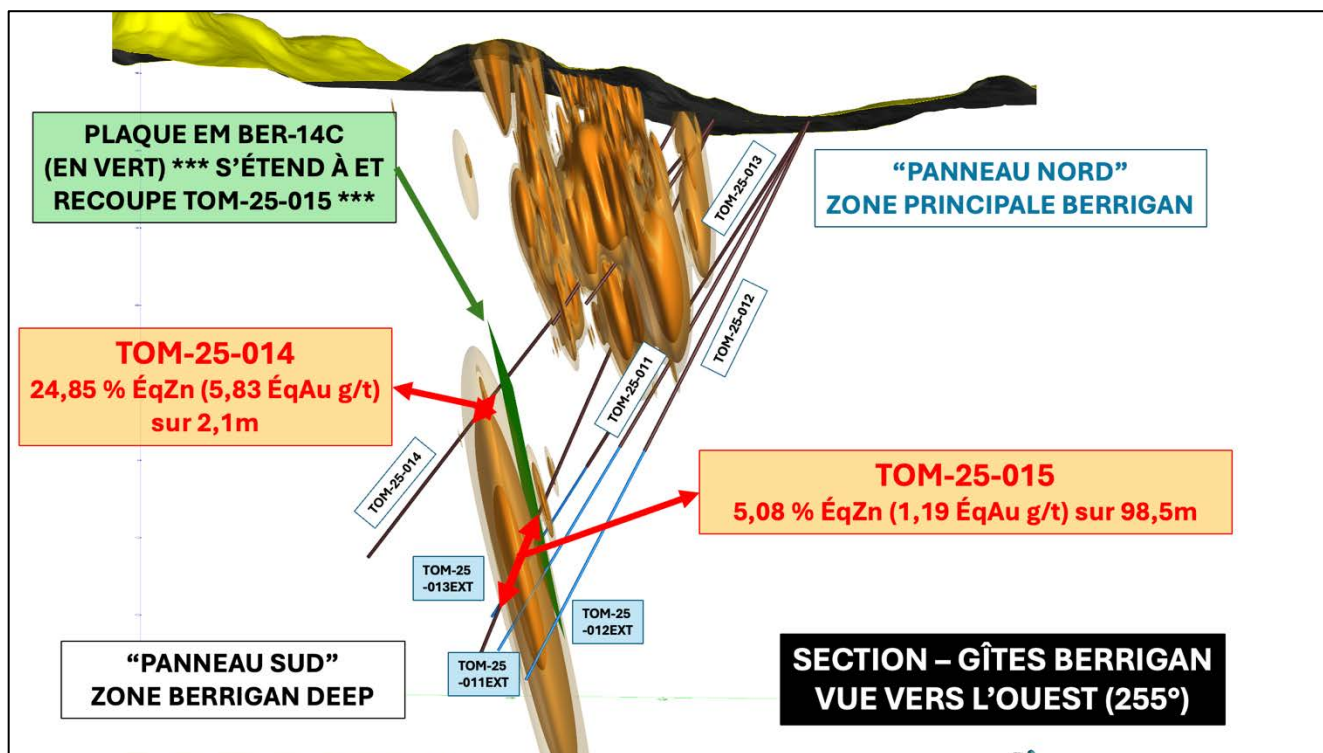
Cette phase 2 fait suite aux résultats de forage obtenus dans les sondages TOM-25-009 à TOM-25-015, ainsi qu'au levé électromagnétique en fond de trou (BHEM) réalisé dans le sondage TOM-25-013, lesquels ont conjointement permis la découverte de la zone Berrigan Deep en profondeur. Les plus récents sondages (TOM-25-011 à TOM-25-013) ont clairement démontré que les longueurs forées étaient insuffisantes pour tester adéquatement les cibles conductrices modélisées en profondeur.

Au cours des prochaines semaines, TomaGold amorcera la phase 2 de son programme de forage, laquelle comprendra cinq forages d'extension des sondages TOM-25-009 à TOM-25-013 afin de poursuivre l'évaluation de la zone Berrigan Deep en profondeur (voir les figures 1 et 2). Des forages d'exploration supplémentaires seront également réalisés pour tester les nouvelles hypothèses issues de la modélisation géologique et géophysique en cours. Parallèlement, la Société entreprendra un levé électromagnétique (EM) de surface d'envergure couvrant 4 km et ciblant des profondeurs allant jusqu'à 2 km. L'objectif du levé consistera à identifier des cibles conductrices additionnelles analogues à Berrigan Deep et de générer de nouvelles cibles prioritaires à fort potentiel de découverte.

David Grondin, président et chef de la direction de TomaGold, a déclaré : « Bien que les sondages TOM-25-011 à TOM-25-013 aient recoupé de la minéralisation, dont **16,12 % ÉqZn (3,77 g/t ÉqAu) sur 2,0 m dans le sondage TOM-25-011**, les données géophysiques indiquent clairement que le forage s'est arrêté trop tôt dans certains secteurs. En prolongeant ces trous, nous visons à atteindre le cœur des plaques conductrices modélisées, ce qui pourrait accroître considérablement le volume de minéralisation identifié — à l'image de ce qui a été réalisé avec la découverte de Berrigan Deep dans le sondage TOM-25-015. »

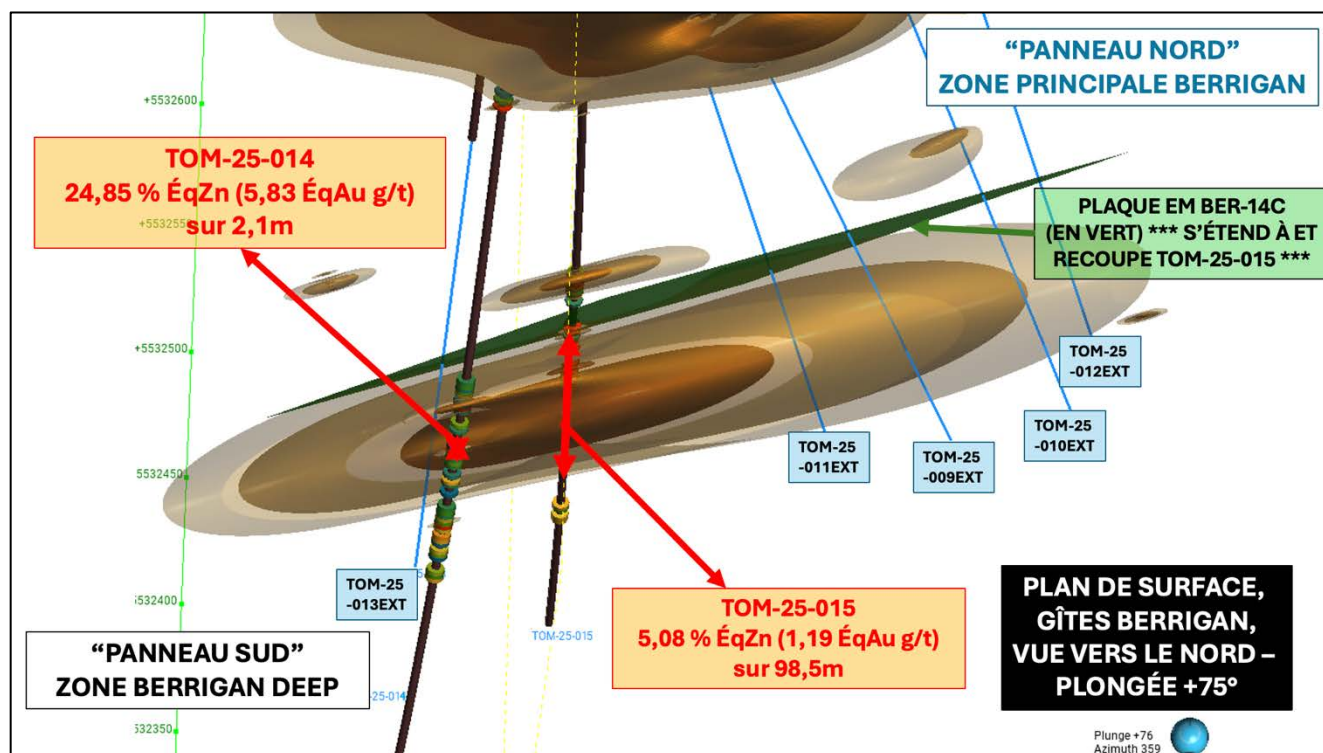
Jean Lafleur, géo., vice-président exploration chez TomaGold, a ajouté : « Maintenant que tous les résultats sont rentrés et compilés, nous avons un meilleur portrait de la zone principale et de la nouvelle zone Berrigan Deep, lesquelles constituent deux zones parallèles distinctes. Les plaques conductrices identifiées par le levé BHEM démontrent, à ce stade, que la zone Berrigan Deep présente une extension potentielle plus importante. Notre prochaine campagne de forage visera à démontrer l'ampleur de cette zone dans toutes les directions. Nos premiers sondages consisteront à prolonger les sondages TOM-25-009 à TOM-25-013, ce qui permettra d'établir une continuité latérale sur plus de 250 mètres. Nous allons également amorcer une campagne électromagnétique (EM) de surface couvrant une superficie de 4 km par 2 km afin d'étendre les plaques conductrices déjà répertoriées et d'identifier de nouvelles plaques EM. Tous les sondages feront également l'objet d'un levé BHEM systématique afin d'optimiser la modélisation et le ciblage en profondeur. »

Figure 1 : Vue longitudinale de la phase 2 du programme de forage d'extension à Mine Berrigan



Section 3D longitudinale montrant les sondages TOM-25-009 à TOM-25-013 (les sondages TOM-25-009 et TOM-25-010 sont situés entre TOM-25-011 et TOM-25-014) et leurs extensions prévues (lignes bleues) visant la plaque conductrice modélisée en profondeur et les intersections significatives des sondages TOM-25-014 et TOM-25-015 de la zone Berrigan Deep.

Figure 2 : Vue en plan de la phase 2 du programme de forage d'extension à Mine Berrigan



Section 3D en plan montrant les sondages TOM-25-009 à TOM-25-013 et leurs extensions prévues (lignes bleues) visant la plaque conductrice modélisée en profondeur et les intersections significatives des sondages TOM-25-014 et TOM-25-015 de la zone Berrigan Deep.

Tableau 1 : Résultats de la phase 1 des forages sur le projet Mine Berrigan

La Société a décidé de publier la série complète des résultats, incluant les teneurs en équivalent zinc (« ÉqZn ») et en équivalent or (« ÉqAu »), ces valeurs offrant une représentation plus fidèle du contenu en métal total des intervalles minéralisés recoupés.

Sondage no.	De (m)	À (m)	Longueur (m)	ÉqZn (%)	ÉqAu (g/t)	Au (g/t)	Ag (g/t)	Cu (%)	Zn (%)
TOM-25-009	156,70	204,75	48,05	5,82	1,36	1,12	7,55	0,04	1,40
<i>incluant</i>	156,70	159,60	2,90	33,97	7,96	6,76	40,24	0,19	7,57
<i>incluant</i>	163,95	169,00	5,05	3,42	0,80	0,41	11,35	0,03	1,43
<i>incluant</i>	181,70	182,90	1,20	12,25	2,87	2,36	19,50	0,03	2,89
<i>incluant</i>	189,20	194,60	5,40	19,07	4,47	3,75	16,35	0,08	4,81
<i>incluant</i>	196,00	198,60	2,60	2,06	0,49	0,43	5,28	0,06	0,11
<i>incluant</i>	204,00	204,70	0,70	37,71	8,85	8,71	9,20	0,05	6,01
<i>incluant</i>	230,35	236,80	6,45	1,23	0,29	0,14	1,23	0,03	0,67
<i>incluant</i>	235,70	236,80	1,10	5,00	1,17	0,72	2,80	0,04	2,27
<i>incluant</i>	244,50	259,70	15,20	4,87	1,14	0,59	7,22	0,04	2,40
<i>incluant</i>	254,60	257,15	2,55	22,75	5,29	2,24	32,07	0,15	13,42
TOM-25-010	108,00	111,00	3,00	2,18	0,51	0,51	1,53	0,02	0,23

	120,65	125,00	4,35	8,03	1,87	0,95	9,11	0,05	4,26
<i>incluant</i>	121,95	125,00	3,05	8,30	1,93	0,84	10,56	0,06	4,86
	130,70	179,00	48,30	2,38	0,56	0,30	4,11	0,04	1,06
<i>incluant</i>	135,75	142,00	6,25	11,43	2,66	1,63	16,13	0,09	4,79
<i>incluant</i>	144,80	149,00	4,20	2,01	0,47	0,12	4,68	0,04	1,31
<i>incluant</i>	158,30	159,35	1,05	3,73	0,87	0,16	5,93	0,10	2,73
<i>incluant</i>	175,50	177,70	2,20	4,11	0,96	0,79	3,57	0,04	1,04
TOM-25-011	291,00	309,50	18,50	1,81	0,42	0,31	1,97	0,01	0,60
<i>incluant</i>	295,90	296,40	0,50	4,83	1,12	0,42	5,40	0,04	3,10
<i>incluant</i>	307,50	309,50	2,00	16,12	3,77	2,63	9,47	0,05	4,30
	341,00	342,00	1,00	2,83	0,65	0,07	1,00	0,02	2,59
	344,10	345,00	0,90	4,69	1,09	0,39	3,50	0,04	3,16
TOM-25-012	283,85	285,00	1,15	5,51	1,31	0,71	4,10	0,88	0,02
TOM-25-013	<i>Aucune valeur significative</i>								
TOM-25-014	185,00	187,10	2,10	24,85	5,83	4,94	56,44	0,05	4,55
	238,70	239,85	1,15	20,86	4,86	2,63	22,20	0,16	10,40
	251,20	252,60	1,40	36,34	8,51	7,44	37,30	0,06	8,04
	405,30	406,70	1,40	13,68	3,17	1,13	13,15	0,07	9,25
	423,30	426,30	3,00	2,15	0,50	0,07	5,45	0,05	1,57
	451,50	457,50	6,00	1,22	0,28	0,08	3,45	0,01	0,79
TOM-25-015	132,55	141,00	8,45	3,73	0,87	0,51	5,51	0,03	1,66
	155,70	157,70	2,00	28,08	6,56	4,66	26,90	0,07	10,29
	182,10	202,20	20,10	2,20	0,51	0,36	3,20	0,03	0,77
	451,20	549,70	98,50	5,08	1,19	0,82	3,21	0,04	1,98
<i>incluant</i>	452,20	457,10	4,90	23,20	5,44	4,69	18,80	0,29	4,79
<i>et incluant</i>	500,35	549,70	49,35	6,46	1,51	0,90	3,48	0,03	3,13
<i>incluant</i>	521,00	535,60	14,60	9,07	2,11	1,34	5,91	0,04	4,12
<i>incluant</i>	537,85	541,10	3,25	9,00	2,09	0,88	3,85	0,05	5,82
<i>incluant</i>	542,00	548,20	6,20	13,39	3,12	1,63	5,26	0,05	7,43

Notes :

- Les longueurs indiquées correspondent à la longueur des carottes. L'épaisseur vraie est estimée à environ 80-85 % de la longueur des carottes, en fonction des angles de déviation.
- Les teneurs en ÉqZn et ÉqAu sont calculées à l'aide des paramètres standard de la Société.
- Le calcul de l'ÉqAu est basé sur un prix de 4 150 \$US/onçe Au, 51,34 \$/onçe Ag, 5,023 \$US/lb Cu et 1,392 \$/lb Zn. $\text{ÉqAu} = \text{Au g/t} + (\text{Ag g/t} \times 0,01237) + (\text{Cu ppm} \times 0,000083) + (\text{Zn ppm} \times 0,000023)$, en appliquant des facteurs de récupération de 95 % pour le zinc, 85 % pour l'or et l'argent, et 90 % pour le cuivre, selon un rapport métallurgique sur le matériel de zinc de Mine Berrigan publié par Process Research Associates Ltd. en février 2002 et les gisements avoisinants pour l'or, l'argent et le cuivre.
- Le calcul de l'ÉqZn est basé sur un prix de 4 047 \$US/onçe Au, 50,22 \$/onçe Ag, 4,796 \$US/lb Cu et 1,390 \$/lb Zn. $\text{ÉqZn} = \text{Zn ppm} + (\text{Ag g/t} \times 527) + (\text{Au g/t} \times 42466) + (\text{Cu ppm} \times 3,45) / 10\ 000$, en appliquant des facteurs de récupération de 95 % pour le zinc, 85 % pour l'or et l'argent, et 90 % pour le cuivre, selon un rapport métallurgique sur le matériel de zinc de Mine Berrigan publié par Process Research Associates Ltd. en février 2002 et les gisements avoisinants pour l'or, l'argent et le cuivre.

Tableau 2 : Collets des sondages réalisés à Mine Berrigan

Sondage no.	Azimut	Plongée	Longueur	UTM - Est	UTM - Nord	Élévation
TOM-25-009	129,70	-55,40	276	542370	5532596	395
TOM-25-010	130,01	-55,05	252	542419	5532647	392
TOM-25-011	130,49	-55,03	417	542320	5532728	390
TOM-25-012	130,32	-60,04	408	542410	5532750	390,1
TOM-25-013	180,34	-55,49	453	542410	5532750	390
TOM-25-014	180,42	-49,56	630	542419	5532647	392
TOM-25-015	175,82	-66,35	659	542419	5532647	392

Sondage TOM-25-011

Le TOM-25-011 a révélé plusieurs zones d'intérêt, dont **16,12 % ÉqZn (3,77 g/t ÉqAu) sur 2,0 m**, confirmant que le système hydrothermal est vaste et contient des lentilles de sulfures significatives. Ce sondage a traversé une alternance de péridotite et de pyroxénite. La minéralisation se présente sous forme de stringers massifs de pyrrhotite et de sphalérite (jusqu'à 20 % localement) associés à une altération intense en carbonate, talc et trémolite. L'intersection de 18,50 m démontre la largeur du halo minéralisé, tandis que les intervalles plus courts confirment la présence de lentilles à haute teneur en or et zinc.

Sondages TOM-25-012 et TOM-25-013

Bien que ces trous aient retourné des valeurs plus discrètes (**5,51 % ÉqZn (1,31 g/t ÉqAu) sur 1,15 m dans le TOM-25-012**), ils ont recoupé des zones de cisaillement rubanées et bréchiques avec une forte altération hydrothermale. Ces indicateurs, couplés à la plaque BHEM de 1 900 S située à proximité, suggèrent que ces forages ont passé en périphérie d'une lentille de sulfures semi-massifs à massifs encore liée aux multiples lentilles de la zone principale de Mine Berrigan.

Prochaines étapes

La Société mobilise actuellement ses ressources pour :

1. **Prolonger les sondages TOM-25-009 à TOM-25-013** pour tester les vecteurs de profondeur identifiés par le levé BHEM.
2. **Forer trois nouveaux sondages** pour tester les extensions de la plaque conductrice massive BER-14C.
3. **Effectuer un levé EM de surface à basse fréquence** pour mieux définir l'étendue latérale du système.

À propos du projet Mine Berrigan

La propriété Mine Berrigan comprend 16 claims totalisant 483 hectares situés à 4 km au nord-nord-ouest de la ville de Chibougamau. TomaGold détient une option lui permettant d'acquérir 100 % de la propriété auprès de Mines indépendantes Chibougamau inc.

La propriété a fait l'objet de plusieurs estimations historiques. Met-Chem Canada Inc. a préparé la plus récente de ces estimations en avril 2001 dans un rapport intitulé: « Pre-feasibility study: Étude conceptuelle, Projets Berrigan and Tortigny » par Chouinard et al. Dans ce rapport, une estimation des ressources réalisée à l'aide de techniques d'estimation polygonale fait état de **1,39 Mt titrant 3,17 % Zn et 1,77 g/t Au** dans la zone principale de Mine Berrigan. Aucune classification des ressources n'a été précisée (GM61359).

L'estimation des ressources minérales présentée ci-dessus est de nature historique et n'a pas été préparée conformément aux normes du Règlement 43-101. Par conséquent, le lecteur est prié de ne pas se fier à cette estimation, car la Société ne la considère pas comme une ressource minérale actuelle. La personne qualifiée n'a pas effectué suffisamment de travaux pour rendre la ressource actuelle. Une compilation et une vérification approfondies des données, ainsi que, possiblement, des forages et des rééchantillonnages supplémentaires, seraient nécessaires de la part d'une personne qualifiée avant que l'estimation historique puisse être classée comme ressource minérale actuelle. Rien ne garantit qu'une partie ou la totalité des ressources minérales historiques sera éventuellement confirmée ou démontrée comme étant économiquement viable. Pour de plus amples informations concernant le projet Mine Berrigan, veuillez consulter le communiqué de presse daté du [13 septembre 2023](#).

Divulgence technique

Le programme de forage a été géré par Explo-Logik, de Val-d'Or, au Québec. Les carottes ont été coupées en deux, et l'une des moitiés a été envoyée aux laboratoires AGAT, à Val-d'Or, pour analyse. L'or a été analysé par pyroanalyse (50 g) avec finition par absorption atomique, tandis que les métaux de base ont été analysés par digestion à quatre acides avec finition ICP-OES. Les échantillons dont la teneur en or est supérieure à 10 g/t sont retraités à l'aide d'un tamisage métallique avec une coupure de 106 µm. Le matériau traité est divisé et analysé par pyroanalyse avec finition ICP-OES jusqu'à extinction. Une fraction distincte est préparée pour analyser de manière indépendante les intervalles minéralisés dont la teneur cible est supérieure à 1,00 % Cu-Zn à l'aide d'une fusion Na₂O₂ avec finition ICP-OES ou ICP-MS. Des duplicatas de préparation d'échantillons, des étalons de référence certifiés et des blancs sont insérés dans le flux d'échantillons.

Le contenu technique du présent communiqué de presse a été révisé et approuvé par Jean Lafleur, géo., vice-président de l'exploration de la Société, et Suzie Tremblay, géo., vice-présidente des opérations chez Explo-Logik Inc. et consultante pour TomaGold, agissant chacun à titre de personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101.

À propos de TomaGold

TomaGold Corp. (TSXV: LOT, OTCQ: TOGOF) est une société minière junior canadienne qui se concentre sur l'acquisition, l'exploration et le développement de projets de métaux précieux et de métaux de base à fort potentiel, principalement axés sur l'or et le cuivre au Québec et en Ontario. Les principaux actifs de la Société sont situés dans le camp minier de Chibougamau, dans le nord du Québec, où elle détient le projet d'or-cuivre-argent Obalski et des options sur 12 autres propriétés, dont les projets Mine Berrigan, Brosnan, Radar et Dufault. TomaGold détient également une participation de 24,5 % dans une coentreprise sur la propriété aurifère Baird, près du camp minier de Red Lake, en Ontario. De plus, la Société possède des projets de lithium et d'éléments de terres rares (ETR) dans la région de la Baie James, stratégiquement situés à proximité d'importantes découvertes récentes.

Contact :

David Grondin
Président et chef de la direction
(514) 583-3490
www.tomagoldcorp.com

Suivez TomaGold :

WhatsApp : <https://www.whatsapp.com/channel/0029Vb79qG6LdQeiiErl1e27>
LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/tomagold-corporation>
Facebook : <https://www.facebook.com/TomaGoldCorporation>
Instagram : <https://www.instagram.com/tomagoldcorp>

X : <https://x.com/tomagoldcorp>

Mise en garde concernant les informations prospectives

Le présent communiqué de presse contient certaines déclarations qui peuvent être considérées comme des « déclarations prospectives ». Toutes les déclarations contenues dans ce communiqué de presse, autres que les déclarations de faits historiques, qui traitent d'événements ou de développements que la Société prévoit se produire, sont des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives sont des déclarations qui ne sont pas des faits historiques et qui sont généralement, mais pas toujours, identifiées par les mots « s'attendre à », « planifier », « anticiper », « croire », « avoir l'intention », « estimer », « projeter », « potentiel » et des expressions similaires, ou que des événements ou des conditions « se produiront », « seraient », « peuvent », « pourraient » ou « devraient » se produire. Bien que la Société estime que les attentes exprimées dans ces déclarations prospectives sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations ne sont pas des garanties de performance future et les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux contenus dans les déclarations prospectives. Parmi les facteurs susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats réels et les déclarations prospectives figurent les résultats potentiels des activités d'exploration et de forage, les cours du marché, la disponibilité continue de capitaux et de financements, ainsi que les conditions générales de l'économie, du marché ou des affaires. Les investisseurs sont avertis que ces déclarations ne constituent pas des garanties de performance future et que les résultats ou développements réels peuvent différer sensiblement de ceux prévus dans les déclarations prospectives. Les déclarations prospectives sont fondées sur les convictions, les estimations et les opinions de la direction de la Société à la date à laquelle elles ont été faites. Sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent, la Société ne s'engage pas à mettre à jour ces déclarations prospectives dans l'éventualité où les convictions, les estimations, les opinions ou d'autres facteurs de la direction viendraient à changer.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.